

Communiqué de presse

Indigita lance un nouveau cours en ligne sur le régime fiscal « résident non-domicilié » au Royaume-Uni

Genève, 29 avril 2022 – **La société suisse regtech Indigita SA a lancé un nouveau cours en ligne sur le régime fiscal « résident non-domicilié » au Royaume-Uni, destiné aux professionnels travaillant pour des institutions financières suisses. La formation a été développée en collaboration avec BRP Tax SA et apporte les compétences nécessaires pour assurer le respect des réglementations et directives, ainsi que des règles transfrontalières.**

Le système fiscal britannique est assez complexe et le cours en ligne met l'accent sur la distinction cruciale entre résidents domiciliés et résidents non domiciliés au Royaume-Uni. Pour les professionnels de la finance qui traitent avec des résidents britanniques, une connaissance à jour du régime fiscal au Royaume-Uni est essentielle pour mener leurs activités de manière conforme, fournir des conseils appropriés et agir dans le meilleur intérêt de leurs clients.

La nouvelle formation en ligne est structurée en six chapitres et fournit un aperçu détaillé du régime fiscal « résident non-domicilié » au Royaume-Uni, couvrant les aspects suivants :

- **Principes fiscaux du droit fiscal britannique** en référence au *Her Majesty's Revenue and Customs (HMRC) et Statutory Residence Test (SRT)*, y compris les différents aspects de la résidence fiscale et du domicile fiscal
- **Imposition des revenus**, tels que les gains en capital, les dividendes et autres revenus, y compris les définitions et les formules pour les frais déductibles et les pertes des titres fortement décotés (DDS) et des titres indexés exclus (EIS)
- **Impôt sur les successions (IHT)**, droits de donation et autres taxes spécifiques
- **Règles anti-évasion fiscale** dans le cadre de la directive européenne anti-évasion fiscale (ATAD) et de la législation nationale
- **Stratégies d'investissement structurées**, y compris les obligations d'assurance-vie, les fiducies, les fondations familiales et caritatives et les régimes de retraite personnels auto-investis (SIPP)
- **Fiscalité des produits financiers**, tels que les produits structurés et les fonds d'investissement, avec une distinction entre les différentes sources de revenus et les types de produits

Le cours e-Learning guide les participants pas à pas à travers les différents sujets et combine la théorie avec des éléments interactifs pour créer une expérience d'apprentissage engageante. La formation ne nécessite aucune connaissance préalable du sujet, dure environ 40 minutes et se termine par un test final pour vérifier les progrès d'apprentissage des participants.

Le nouveau cours sur le régime fiscal « résident non-domicilié » au Royaume-Uni est un ajout supplémentaire au vaste portefeuille de solutions d'apprentissage en ligne d'Indigita et est disponible en anglais.

Plus d'informations sur ce nouveau cours et sur l'ensemble de l'offre e-Learning d'Indigita : <https://www.indigita.ch/e-learning>

Le cours peut également être acheté en ligne via la nouvelle boutique en ligne Indigita : <https://e-shop.indigita.ch>

* * *

A propos de Indigita

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. En combinant les connaissances réglementaires de pointe de son principal actionnaire, BRP Bizzozero & Partners SA, et des solutions numériques innovantes, Indigita SA offre aux banques et aux gestionnaires indépendants l'accès à une base de données complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 des pays.

www.indigita.ch

Madrid88

A propos de BRP Tax

BRP Tax est une filiale de BRP Bizzozero & Partners SA. Son objectif est d'aider les banques privées et les gestionnaires de fortune à relever les nouveaux défis dans le domaine de la fiscalité des clients, dans les pays européens et dans le monde. Les produits et services de BRP Tax couvrent toutes les activités liées à la fiscalité dans le cadre de la gestion de patrimoine privé.

www.brptax.com

Contact pour la presse

Elena Liotto

Head of Marketing and Communications

+41 78 763 48 70

elena.liotto@indigita.ch